



Le 29 mai 2024

Chers parents et futurs lycéens,

Par le présent courrier, nous souhaitons vous informer sur la section européenne proposée à partir de la classe de seconde au Lycée du Parc.

● Qu'est-ce que la section européenne ?

La section euro est une formidable occasion d'approfondir ses connaissances en anglais et sa culture du monde anglophone.

La section euro est constituée d'**une quarantaine d'élèves** répartis en deux groupes par niveau (2de/1^{ère}/terminale). Ils bénéficient d'heures d'enseignement supplémentaires en anglais sur l'année par rapport aux autres et suivent en plus des cours d'histoire-géographie ou de sciences de la vie et de la terre en langue anglaise.

En classe de terminale, ils passent le First Certificate OU Cambridge Certificate niveau B2, qui est un premier examen de langue. Les élèves volontaires peuvent également s'inscrire à la préparation au C1 Advanced de Cambridge qui est proposée au lycée par les enseignants de la section et reconnu à l'échelle internationale. Toutefois, pour pouvoir passer cet examen, l'élève devra s'acquitter des frais d'inscription car l'examen se passe à l'UclY (Lyon).

Au baccalauréat, ils passent un oral de 20 minutes d'histoire-géographie ou de SVT en anglais. Selon les résultats en anglais et à cette épreuve spécifique, le jury du baccalauréat pourra décerner la mention Euro sur le diplôme du baccalauréat.

Par ailleurs, dans le cadre de l'ouverture à l'international, un voyage spécifique en Europe ou un échange aux USA est prévu pour les élèves des sections euro au cours de leur scolarité au Lycée du Parc.

● Quel est le profil recherché ?

- avoir **un très bon niveau d'anglais en 3^e**. **Un très bon niveau scolaire général** est aussi un pré-requis indispensable pour cette option exigeante du point de vue du travail.
- être **volontaire** à l'oral, **participer avec enthousiasme** en cours d'anglais : l'examen final de l'option est un **oral**.
- manifester de l'intérêt pour la matière et une **ouverture sur le monde**.
- avoir un **comportement respectueux des autres et un état d'esprit constructif** indispensable pour les travaux de groupes.

Les élèves qui choisissent la section euro devront fournir **des efforts et un travail conséquent pour atteindre le niveau attendu au lycée**

● Quel est le processus de sélection ?

1- Les élèves de 3^e intéressés par cette option doivent fournir les pièces suivantes dans leur dossier d'inscription :

-les bulletins de 4^e et de 3^e

-la fiche de candidature remplie par l'élève, les responsables légaux, le professeur principal et le professeur d'anglais (implication, motivation, participation, état d'esprit et travail).

ATTENTION : Les dossiers incomplets de candidature euro seront rejetés.

2- Au moment de la remise du dossier d'inscription au lycée le 28 juin 2024, vous devrez avoir coché la case « section euro » sur le dossier et le remettre en main propre à la personne qui réceptionne le dossier afin de vérifier qu'il ne manque aucune pièce. Une commission se réunira ensuite afin d'étudier les candidatures et établir la liste des candidats retenus en veillant autant que faire se peut à respecter la parité. Cette liste sera affichée dans le hall du lycée et consultable depuis l'extérieur à partir de mi juillet.

Il sera inutile d'appeler le secrétariat pour des informations complémentaires.

3-En fin d'année de seconde euro, les élèves rencontrant des difficultés se verront conseiller, par la commission de sélection, de quitter la section euro afin de ne pas impacter négativement leur dossier de cycle terminal. Cela peut libérer des places pour des élèves motivés et désireux de rejoindre la section.

Cordialement,

L'équipe d'anglais et de DNL du Lycée du Parc.



WE WANT YOU!